



EPERNAY, le 20 juillet 2011

Commission Départementale de Discipline

Objet : Rappel des droits et devoirs

Madame, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs les officiels responsables,  
Mesdames, Messieurs les encadrants,  
Mesdames, Messieurs les arbitres,

Au vu des différents dossiers traités en Commission Discipline pour la saison 2010-2011, il me semble utile de vous rappeler quelques points essentiels au bon déroulement de la pratique du Handball :

- Employer des propos diplomates auprès des arbitres, table de marque et encadrants adverses et surtout lorsqu'il s'agit de matchs de jeunes
- Respecter tous les acteurs d'un match
- Faire preuve de tolérance et de pédagogie auprès des J.A.
- Rappeler vous que nous sommes des référents aux yeux du public, de nos licenciés, nous sommes les « ambassadeurs » du Handball

Je rappelle que toutes personnes participant aux différentes compétitions doivent être licenciées, qualifiées et non suspendues.

En cas de non respect, l'officiel responsable engage sa responsabilité, celle de son président et l'image de son club en général.

Ce courrier a pour but de mettre en avant les éventuels risques qu'un Officiel responsable et/ou Président encourt en cas d'accident (risque pénal par exemple).

le Président de la CDD,  
Mr BLOT Bruno

PS : Information à diffuser à l'ensemble de vos licenciés